IRISOLARIS
PROMOUVOIR L'ENERGIE

VEOLIA

VOTRE BÂTIMENT PHOTOVOLTAÏQUE

Abriter, protéger & produire

— Durablement —

www.irisolaris.com

NOTRE OFFRE IRISOLARIS

VOUS SOUHAITEZ DISPOSER D'UN NOUVEAU BÂTIMENT

Protéger
vos véhicules
(soleil, intempéries)

Stocker
votre matériel agricole
ou vos récoltes

Auto-financé
le bâtiment est financé
par l'électricité solaire

UNE OFFRE ADAPTÉE À VOS BESOINS

- **Irisolaris construit un bâtiment de 697 à 755 m² sur votre terrain.** La centrale photovoltaïque de **100 kWc** installée sur le bâtiment est exploitée et maintenue pendant 30 ans par nos soins. Irisolaris s'occupe aussi des batîments de **1766 à 1921 m²**. La centrale photovoltaïque de **250 kW** installée sur le batîment est également exploitée et maintenanue pendant 30 ans.
- **Irisolaris met à votre disposition le bâtiment** pendant minimum **30 ans** et en reste **propriétaire**. Après, les droits de propriété du bâtiment vous sont cédés gracieusement.
- **Vous pouvez utiliser le bâtiment pour stocker votre matériel ou vos récoltes ou encore garer vos engins**. Le stockage de produits explosifs ou incendiaires, le stockage d'engrais ou l'élevage porcin et volaille ne sont pas autorisés.
- Grâce à IRISOLARIS, votre adhésion au **Développement Durable** est visible.

CE QUI REND NOTRE OFFRE SPÉCIFIQUE

- **IRISOLARIS, expert du photovoltaïque** : le groupe a participé à la réalisation de très nombreuses centrales dans toute la France.
- **La prise en charge complète du projet par IRISOLARIS** : L'Administratif avec des frais de dossier, financement, construction, maintenance... Une participation financière peut être demandée en fonction du coût de raccordement et du productible, des contraintes neige, vent et altitude.
- **Des partenaires techniques et financiers reconnus** garants de la qualité du bâtiment et de la centrale photovoltaïque pendant plus de **30 ans**.
- **Une offre limitée dans le temps** : la rentabilité du projet sur votre terrain est liée à la dégressivité trimestrielle des tarifs de rachat de l'électricité solaire. Votre rapidité de décision est cruciale.

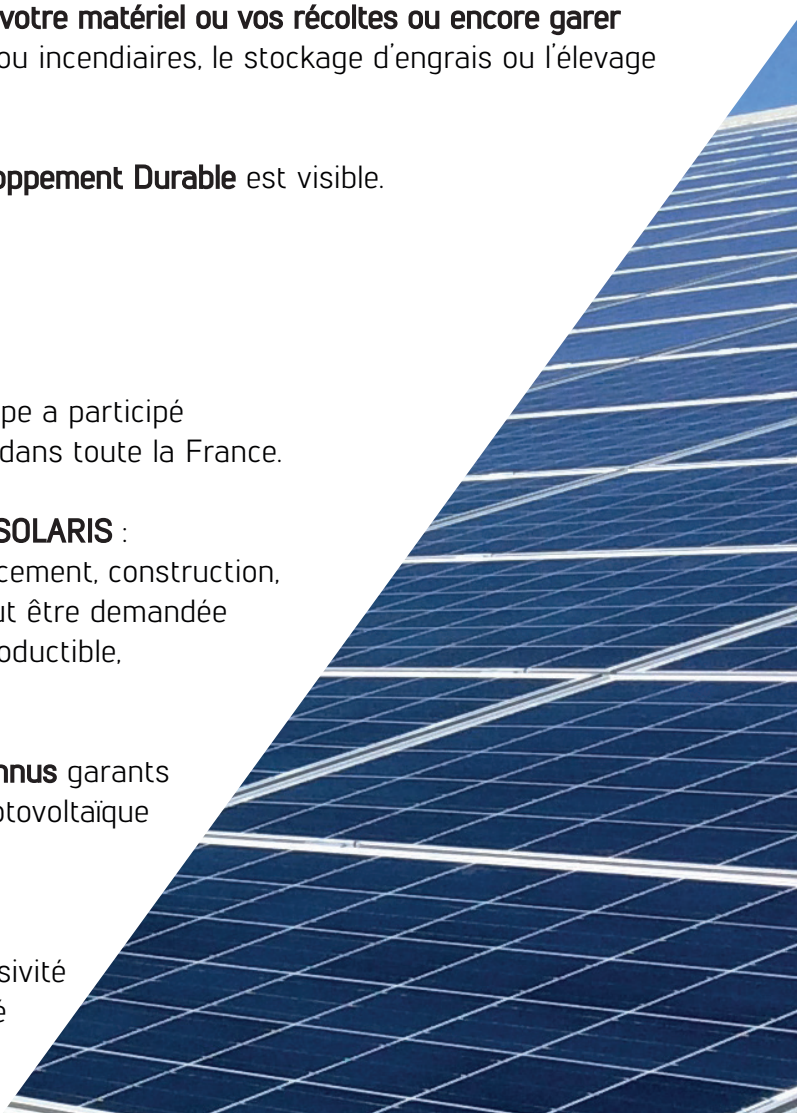

CARACTÉRISTIQUES DES BÂTIMENTS

LES RELATIONS CONTRACTUELLES

Vous signez avec **IRISOLARIS un bail civil** sous condition résolutoire d'une durée de 30 ans pour la mise à disposition du terrain sur lequel est construit le bâtiment.

Nos partenaires techniques prennent en charge **le pilotage du chantier** et les relations avec les autres parties prenantes.

IRISOLARIS est propriétaire du bâtiment et de la centrale pendant 30 ans minimum. Les droits de propriété du bâtiment et de la centrale vous sont ensuite cédés gracieusement.

IRISOLARIS INVESTIT SUR VOTRE TERRAIN

Prise en charge de toutes les **démarches administratives** (bail, études, mairie, ERDF,...).

Construction du bâtiment (fondations selon le département et l'emplacement du batiment et structure inclus) dès l'obtention de la PTF.

Fourniture et pose du **système photovoltaïque** sur un bac acier.

Fourniture et pose des onduleurs protégés dans un **local spécifique dédié.**

Lot électricité : câblage, fourniture et pose tableau général, poste de livraison et enregistreurs de données

DIMENSIONS DES BÂTIMENTS TYPES

° 100 kWc
Type 11: 697 m² 31 m X 22.5 m
Type 12: 755 m² 42 m X 18 m
Type 13: 755 m² 42 m X 18 m
Les bardages restent à la charge du client

° 250 kWc
Type 3 bis 1921m² 62mx29m
Type 2 bis 1769m² 57.5m x 30
Type 1 bis : 1766m² : 78mx22m

MATÉRIAU
Structure métallique

FONDATIONS
Plots de fondations béton

ÉTANCHÉITÉ
Système d'intégration simplifié sur bac acier
Panneaux photovoltaïques européens supérieurs à 250 Wc.

DISPOSITION
Libre plein Sud à maximum 200m du raccordement

IRISOLARIS
PROMOUVOIR L'ENERGIE

CONTACT

IRISOLARIS
6 rue Anne Gacon
Village d'entreprises
Saint Henri
13016 Marseille

IRISOLARIS Sud Ouest
M.I.N D'Agen
Avenue Jean Jaurès
47000 Agen

Tel : +33 (0)4 96 15 14 59
Fax : +33 (0)9 56 54 78 87
Mail : contact@irisolaris.com

www.irisolaris.com